

Une feuille de route renouvelée pour 15 ans d'actions en faveur du centre-ville de Marseille

Assistance générale au Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) Acadie, Leclercq Associés, Une Fabrique de la Ville, Res publica

La ville de Marseille, la métropole Aix-Marseille-Provence et les représentants locaux des services de l'Etat ont choisi en juin 2022 quatre structures pour piloter le Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) de Marseille, instrument mis en place par les pouvoirs publics en 2019 afin notamment de lutter contre l'habitat insalubre dans le grand centre-ville de Marseille : Acadie (mandataire), Leclercq Associés, Une fabrique de la ville et Res publica.

Autour des trois axes principaux de la mission, que sont la stratégie, la coordination et la concertation, l'équipe entend avant tout proposer, dans le foisonnement de ce territoire multiple et complexe, des méthodes d'écoute et d'action entre acteurs institutionnels, privés, usagers et habitants.

Trois ambitions animent l'équipe désignée lauréate :

- Faire le lien entre un territoire et des projets
- Faire le lien entre ces projets et les politiques publiques
- Faire le lien entre tous les acteurs locaux mobilisés

Faire le lien entre un territoire et des projets opérationnels – stratégie

L'objet de la mission est la réalisation et l'animation d'un schéma d'orientations stratégiques à l'échelle du périmètre du Projet partenarial d'aménagement (PPA), soit plus de 1000 hectares et 200 000 habitants situés au sein du centre-ville de Marseille. Ce périmètre est à la fois celui du centre ancien historique de la ville, portuaire et industrielle, marquée par la présence d'une population fragile et d'un tissu urbain riche mais dégradé, et celui d'un des centres métropolitains majeurs du territoire participant de sa diversité et de son attractivité. Cette double lecture intervient à un moment charnière, marqué par la responsabilité collective et l'urgence d'agir au lendemain des événements du 5 novembre 2018, et fixe l'objectif premier de la mission : partager puis engager avec l'ensemble des institutions et opérateurs, une trajectoire commune et un référentiel d'action renouvelés pour la réparation du centre-ville et son inscription dans les dynamiques métropolitaines.

Faire le lien entre projets opérationnels et politiques publiques – coordination

Ce schéma d'orientations stratégiques doit permettre la coordination du foisonnement et la jointure des interventions hétérogènes au sein du périmètre :

- coordination entre opérations d'urbanisme, des plus anciennes comme l'OIN Euroméditerranée, le réaménagement des espaces publics du Vieux-Port ou les aménagements des pôles Saint-Charles et Joliette, comme de celles mise en œuvre dès la signature du PPA au niveau d'îlots démonstrateurs aujourd'hui confiés à la SPLA-IN,
- coordination entre ces opérations d'urbanisme et les effets du marché dans le diffus, c'est-à-dire hors cadre public d'intervention, en matière de lutte contre l'habitat dégradé, mais aussi pour le maintien de l'attractivité économique et de la diversité commerciale, l'aménagement des espaces publics, l'amélioration des mobilités, la préservation du patrimoine, la végétalisation, etc.
- coordination entre politiques publiques et projets d'urbanisme, dans un contexte territorial où l'intervention des acteurs de la fabrique de la ville doit tout particulièrement mesurer ses effets sur les conditions d'habiter, les qualités d'usages et la réponse aux besoins des populations concernées, au sein et en dehors de leurs périmètres d'action.



Faire le lien entre l'ensemble des acteurs mobilisés – concertation

Dans ce travail complexe qui s'inscrit dans la continuité de nombreuses études engagées, l'enjeu est de concilier des réponses pertinentes aux problématiques relevant du quotidien des populations (en premier lieu desquelles l'habitat, mais aussi les services, la mobilité, le cadre de vie), des vocations métropolitaines de Marseille (attractivité et compétitivité économiques, transports d'échelle régionale et nationale, tourisme, etc.) et des transitions globales auxquelles doivent faire face les territoires urbains (adaptation face au réchauffement climatique, résilience face à l'accentuation des risques, inclusion, etc.). Il s'agit donc de d'appréhender les mutations à l'œuvre, de proposer un regard neuf sur celles-ci et d'agir sur les leviers de transformation souhaitables pour le territoire.

La mission porte également sur l'animation du dispositif permettant une rédaction partagée du schéma d'orientations stratégiques puis sa mise en œuvre aux côtés des maîtrises d'ouvrages. Cette mission de concertation et communication sera réalisée avec l'ensemble des parties prenantes, en premier lieu desquelles les habitants et usagers directement concernés par les aménagements, ainsi que les instances mises en place par les maîtrises d'ouvrage : un comité scientifique international et un collège des maîtrises d'usages investies de longue date au sein des différents quartiers concernés par le PPA.

Une méthode, plutôt qu'un projet figé : maintenir le déjà-là et accompagner le déjà à l'œuvre

L'enjeu du PPA du centre-ville de Marseille n'est pas tant de planifier ou de dessiner que d'organiser et produire des liens. Il s'agit notamment de rendre lisible les temporalités d'action, d'articuler la multitude d'opérations et de projets en cours à la fois dans le temps et l'espace. La richesse actuelle du centre-ville, dans sa diversité à la fois sociale et morphologique, ne doit pas être lissée. Dans notre travail, nous voulons comprendre le déjà-là afin de maintenir ses qualités et le déjà à l'œuvre qui dessine ce territoire. Il s'agira de partager des objectifs qui permettront de s'inscrire rapidement dans l'action.



Notre méthodologie de projet, nous l'appréhendons comme un fil qui tisse des liens. Lien entre projet et territoire, politiques et actions, aménagement et habitants. C'est faire le lien avec une multitude d'acteurs à accompagner et à mettre autour de la table – la ville, la métropole, l'état, la région, mais aussi les acteurs économiques et les habitants – afin de converger vers une vision stratégique partagée, et aligner cette stratégie avec des actions concrètes à poursuivre ou à engager selon le schéma d'orientations. Cette dynamique doit s'inscrire dans une mosaïque déjà à l'œuvre de projets, à la fois majeurs mais aussi diffus, et d'initiatives diverses.

Trajectoire(s) phocéenne(s) – un groupement pluridisciplinaire

Face à la diversité des enjeux et des compétences requises pour mener à bien ces missions, l'équipe pluridisciplinaire constituée pour l'occasion associe des intervenants en stratégie urbaine (Acadie), urbanisme, architecture et paysage (Leclercq Associés, Concorde, Atelier Roberta), programmation urbaine (Une Fabrique de la ville, Base commune, Sémaphores), écologie urbaine (Une autre ville), mobilités (Ingerop) et concertation (Res Publica), en lien avec le titulaire des missions de communication (Magellan).

Périmètre : 1000 ha, 200 000 habitants

Calendrier :

- 2022 : études et concertation permettant d'aboutir à une première version du schéma d'orientations stratégiques (12 mois)
- Second semestre 2023 : version définitive du schéma d'orientations stratégiques décliné en plan d'actions thématiques et sectorielles, outils de suivi, de pilotage et d'évaluation.
- 2023-2025 : accompagnement dans la mise en œuvre, la déclinaison opérationnelle et l'animation du schéma d'orientations stratégiques

